



RETOUR SUR 1 AN D'EXISTENCE NON REPRÉSENTATIVE



Choisir

23 septembre 2022

L'accord est soumis à signature

14 septembre 2022

Une augmentation générale !

28 et 29 juillet 2022

Reprise des négociations

4 juillet 2022

Dépôt du préavis de grève

13 au 21 juin 2022

Premier sondage PNC

28 avril 2022

Première réunion avec la direction

Octobre 2021

Réouverture de la section
SNPNC

20 septembre 2022

Retour à la table des
négociations

31 juillet au 2 août 2022

Second sondage PNC

24 juillet 2022

Une mobilisation historique !

2 juillet 2022

Un accord signé contre l'avis des
PNC

12 juin 2022

Premières avancées

16 avril 2022

Création de l'intersyndicale



Octobre 2021

RÉOUVERTURE DE LA SECTION SNPNC TO

=> Nouvelle équipe, nouveau départ !

Le **SNPNC** est créé dans le but d'enfin provoquer l'étincelle du changement et faire avancer la cause de la **défense des droits des salariés TO**, après 4 années dépourvues d'avancées notoires.

Le sujet qui nous tient à cœur : le **SMMG**, délaissé depuis des années par les autres organisations syndicales. Nous alertons donc l'entreprise à la fin de l'année 2021 que les **PNC** en contrat **CDS/CDD** sont payés sous le seuil du **SMIC LÉGAL**.



Le 16 avril 2022

CRÉATION DE L'INTERSYNDICALE PNC TRANSAVIA

L'intersyndicale PNC Transavia est créée dans l'espoir d'unir les efforts des organisations syndicales et d'entamer des négociations visant à obtenir la revalorisation pour tous des grilles de salaires.

Nous demandons également des négociations sur la qualité de vie au travail et sur la fatigue (laquelle ne cesse de croître en raison d'une gestion hasardeuse des plannings et du montage des rotations).



Le 28 avril 2022

PREMIÈRE RÉUNION AVEC LA DIRECTION

=> S'ensuivront pas moins de 15 réunions de négociations.



Le 12 juin 2022

PREMIÈRES AVANCÉES

La direction met sur la table la stabilité planning à J-14, la prime PEPA, l'augmentation temporaire de la prime transport, la création d'un nouveau palier de la prime de satisfaction client et la création de la commission de suivi fatigue.

Les avancées ne sont pas négligeables mais largement insuffisantes.

En effet, aucune augmentation générale n'est proposée.



Du 13 au 21 juin 2022

PREMIER SONDAGE PNC

L'Intersyndicale organise un référendum et demande à l'intégralité de la population PNC de se prononcer sur ces propositions.

Les membres de l'équipe du SNPNC rédigent et organisent le sondage . Vous êtes 750 PNC/CC/INS à y répondre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Vous êtes **95% à ne PAS ÊTRE SATISFAITS** des propositions de notre direction. Et vous êtes **91% à être prêts à faire grève** afin d'être entendus.



Le 2 juillet 2022

ACCORD SIGNÉ CONTRE L'AVIS DES PNC

Signature de l'accord par 3 Organisations sur 4.

La CGT (seul syndicat représentatif, qui nécessitait leur signature pour appliquer l'accord), l'UNAC et l'UNSA TO décident cependant de signer cet accord, **contre l'avis général des PNC.**



Le 4 juillet 2022

LE SNPNC DÉPOSE LE PRÉAVIS DE GRÈVE

Le SNPNC est désormais isolé dans son souhait de porter à leur terme les attentes exprimées des PNC, et dépose en dernier recours un préavis de grève.

Malgré plusieurs sollicitations du SNPNC TO auprès de notre ancienne PDG, Nathalie Stubler et de notre ancien DG, Hervé Boury, afin de reprendre le dialogue et éviter la grève, nous ne sommes pas reçus. Une grève de 5 jours a donc lieu.



Le dimanche 24 juillet 2022

MOBILISATION HISTORIQUE !

Le PDG d'AF/KLM prend les rênes.

La mobilisation des PNC est historique.

Son ampleur conduit le PDG d'AF/KLM, Ben Smith, à intervenir et sollicite le SNPNC à une entrevue. La reprise des négociations est décidée et organisée par Ben Smith et Oltion Carkaxhija.



28 et 29 juillet 2022

REPRISE DES NÉGOCIATIONS

En présence de La CGT, dont la présence est requise en tant qu'unique organisation syndicale représentative. Le SNPNC obtient l'alignement du SMMG de l'échelon 0 avec le SMIC. Le SMMG d'entrée est donc revalorisé de **8,78%**.

Afin de respecter l'enveloppe globale maximale imposée par notre direction et de permettre aux PNC les plus anciens de bénéficier également d'une augmentation significative, un gel de l'ancienneté est décidé, uniquement entre l'échelon 0 et l'échelon 1. L'échelon 2 bénéficie quant à lui d'une majoration liée à l'ancienneté (gvt) de 0,7% puis à partir de l'échelon 3, la gvt de 2% est restaurée.

Ce système permet à l'ensemble de la population PNC de bénéficier au minimum d'une augmentation générale de **5,27%**.

D'autre part, concernant le volet "fatigue", nos demandes de mise en place de règles écrites strictes ("hard rules") pour encadrer les rotations fatigantes ayant été catégoriquement rejetées par notre direction, nous demandons à être intégrés à la Commission de suivi fatigue.

À la suite de la grève, un accord sur le SMMG a donc été trouvé en l'espace de 3 réunions, programmées sur une période de 6 jours.



Du 31 juillet au 2 Août

SECOND SONDAGE PNC

Un nouveau sondage est mis en place pour connaître votre décision d'approuver ou de refuser cet accord. À **84%**, vous vous prononcez **POUR** la signature de cet accord.



Le 14 septembre 2022

AUGMENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE AIR FRANCE DE 5%

Air France, via le PDG du groupe, annonce une augmentation générale des salaires de 5%.

La direction de Transavia considère que ces 5% sont déjà inclus dans l'augmentation que nous avons obtenue quelques semaines plus tôt.

Le **SNPNC** monte au créneau et déclenche de nouvelles **réunions** afin d'obtenir une grille de salaire plus favorable en tenant compte de l'inflation et des principes d'égalité de traitement.



Le 20 Septembre 2022

RETOUR À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

Une nouvelle réunion est programmée en présence de toutes les organisations syndicales.

Le SNPNC propose une nouvelle grille avec une nouvelle augmentation, sur le principe de la première limitant l'augmentation des deux premiers échelons, toujours du fait de la nécessité de respecter l'enveloppe budgétaire imposée.

La CGT propose quant à elle de réintégrer les 2% d'augmentation annuelle dès l'année 1 mais en abaissant légèrement le SMMG de l'année 0.

La proposition de la CGT étant globalement mieux-disante et acceptée par la direction, le SNPNC se positionne favorablement.



Le 23 septembre 2022

ACCORD SOUMIS À SIGNATURE

L'ensemble des organisations syndicales le signe.

Cette deuxième phase de négociation sur l'augmentation des salaires aura donc abouti en l'espace de 9 jours.



L'heure est à la campagne et aux élections syndicales...

Avec le SNPNC, ce sont les PNC qui décident sur les choix qui impactent leur avenir. Nous, vos élus et futurs élus, vous représentons et portons votre voix de manière factuelle, transparente et apolitique car nous sommes avant tout PNC.

Vous pouvez le constater chaque jour, nous répondons dès que possible à vos demandes, à vos requêtes et sommes à l'écoute de vos idées. Qu'il s'agisse du respect de l'ACE, de l'attribution de primes ou de problèmes administratifs, nous répondons présents.

Vous êtes déjà des centaines à nous faire confiance et êtes de plus en plus nombreux chaque semaine. Nous en sommes fiers et vous en remercions. Grâce à votre soutien et votre mobilisation, nous avons accompli en un an et demi, en dépit de notre statut "non représentatif", ce qu'aucun autre syndicat n'avait accompli en 4 ans.

Comme vous avez pu le constater dans le passé avec le SNPNC, lors d'événements majeurs ce sont les PNC qui ont le dernier mot. Le SNPNC sera toujours présent à vos côtés.

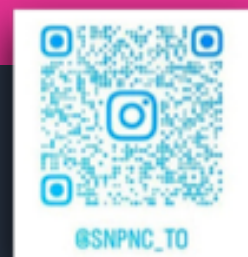
snpncfo.transavia@gmail.com

[FACEBOOK SNPNC](#)

[INSTAGRAM SNPNC_TO](#)

[TWITTER SNPNC](#)

[POUR ADHÉRER AU SNPNC](#)



@SNPNC_TO

Votez SNPNC !



NICOLAS
BESSALAM
CC



ALIZÉE
BESSALAM
CC



LIONEL
TROVAO
CC



ANNE-SOPHIE
DÉPREZ
CC



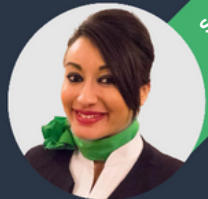
ANTÉA
GAMBINI
CC



ÉLODIE
GOMES
CC



AMANZE
EMERÉOLE
CC



SONIA
LAKHAL
CC



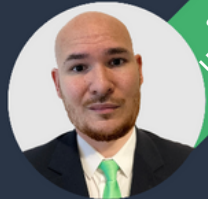
CYRIELLE
BOULAIS
CC



RÉMY
GRINDEL
CC



ÉMILIE
CERVINKA
CC



SAMY
LECHEVALIER
CC/INS



ASHLEY
STOJANOVIC
PNC



MICHAËL
DUPIN
PNC



LESLIE
SETRUCK
PNC



DAVID
DESTINE
CC



SABRINA
DHENNIN
CC



CHRISTOPHER
CARDON
CC



MARILYNE
PERRIER
CC



CAMILLE
HUTTRER
CC



Du 23 mars au 4 avril